

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU Mercredi 13 mars 2024

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, M. Jean Pierre MALICHER, M. LAUBERT.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane.

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés : 1

Secrétaire de séance : M. Franck REY (directeur)

Délibération 2024 / 5 :
CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Rapporteur : Mme la Présidente

Il est proposé au Comité de Direction de clôturer les exercices comptables et financiers de l'exercice 2023 de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac EPIC.

Les documents budgétaires et comptables sont joints en annexe.

Après en avoir délibéré et conformément aux documents budgétaires et comptables joints et à leurs annexes, le Comité de Direction :

- adopte le compte administratif 2023 établi par Madame la Présidente et le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Principal d'Aurillac concernant l'exercice 2023.

Affichage :

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente,

Magali MAUREL